

**1ère PRO & 2ème CAP**

La présence d’un responsable légal (père, mère, tuteur) lors de l’inscription est **obligatoire**. L’inscription ne pourra avoir lieu que si l’intégralité des pièces demandées est fournie.

**Le lycée n’est pas en mesure de vous établir des photocopies**.

* **Lundi 02 juillet 2018 de 07h30 à 11h30**
  + 1ère PRO MELEC
  + 1ère PRO MOTO
  + 1ère PRO MVTR
  + 1ère PRO MV VP
* **Lundi 02 juillet 2018 de 13h30 à 16h00**
  + 1ère PRO GA
  + 1ère PRO CAR
  + 1er PRO MMA
  + 1ère PRO Commerce
  + 1ère PRO Vente Prospection
* **Mardi 03 juillet 2018 de 07h30 à 11h30**
  + 2ème CAP CHARPENTE BOIS
  + 2ème CAP MMA
  + 2ème CAP MMEV
  + 2ème CAP MMVF
* **Mardi 03 juillet 2018 de 13h30 à 16h00**
  + 2ème CAP MVTR
  + 2ème CAP CAR
  + 2ème CAP PCAR
  + 2ème CAP MV VP
* **Liste des pièces obligatoires à fournir**
  + **4 photos d’identité sans tresses, ni nattes, ni anneaux ni débardeurs pour les Garçons et sans bretelle pour les Filles** (**nom, prénom + classe au verso**),
  + Attestation d’assurance
  + Attestation de recensement (Mairie) (si vous avez entre 16 et 18 ans) ou certificat de participation à la journée d’appel de préparation à la défense(JAPD) (si vous avez plus de 18 ans)
  + Fiche d’urgence à ramener dûment remplie ou à remplir sur place
  + Photocopie du livret de famille (père, mère + enfant scolarisé)
  + Photocopie de la carte d’identité (Recto / Verso) ou passeport ou titre de séjour en cours de validité
  + 1 enveloppes autocollantes timbrées au tarif en vigueur (format 22.5 X 11.5) à fenêtre (format de la fenêtre 100 X 45)
  + RIB complet avec IBAN et BIC au nom du bénéficiaire de la bourse
  + 1 certificat médical pour le candidat inapte à l’EPS durant l’année scolaire

# TENUE PROFESSIONNELLE

**Pour tous les élèves une tenue professionnelle par spécialité sera demandée à la famille.**

**\* Polo bleu pour tous les élèves**

**\*Tee-shirt atelier**

# INFORMATION IMPORTANTE POUR LES NOUVEAUX ELEVES

Les nouveaux élèves inscrits provenant d’un autre établissement (2GT, 2BAC PRO ou autre) sont priés de se rapprocher du service de Bourse de leur Etablissement d’origine pour effectuer les modalités de transfert.

# TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves inscrits au Lycée Paul LACAVE pour l’année 2018/2019 doivent se rendre au plus tôt à la mairie de leur domicile pour se faire inscrire sur les listes de ramassage scolaire.

## RESTAURANT SCOLAIRE : L’ETABLISSEMENT N’A PAS DE RESTAURANT

Cependant les familles pourront s’informer auprès du service municipal situé derrière le stade de la commune 0590 *86 32 60.*

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Service social : les demandes d’aide (Fonds Social Lycéen) relatives à la scolarité (hébergement, Garantie, Transport, etc…) sont à faire auprès de l’assistance sociale dès le premier jour de la rentrée.

**COTISATION UNSS- Maison Des Lycéens (MDL)- Frais courriers et Messageries : 15 €**